

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la commémoration de l'incendie criminel, qui a ravagé la mosquée bénie d'Al-Aqsa

La commémoration de la nuit du Voyage nocturne et de l'Ascension coïncide cette année avec le 37^{ème} anniversaire de la tentative criminelle d'incendier la Mosquée bénie d'Al-Aqsa, au moment même où de nouvelles et graves violations israéliennes menacent l'édifice et ses sanctuaires par les fouilles menées par les autorités israéliennes d'occupation sous son enceinte, par la permission aux extrémistes israéliens d'y entrer et de profaner de nouveau les sanctuaires de la destination du Voyage nocturne du Prophète – paix d'Allah sur Lui-, première des deux qibla et troisième lieu saint de l'Islam. Cet anniversaire tombe aussi à un moment où se poursuit l'agression israélienne contre le peuple palestinien n'épargnant aucun aspect de la vie en territoire palestinien occupé. En effet, Israël s'adonne aux massacres de civils palestiniens, à l'enlèvement des responsables de l'Autorité palestinienne dont des ministres, des membres du Conseil législatif et des membres des Conseils communaux élus, en plus de la destruction de bâtiments gouvernementaux comme les ministères, les installations civiles, l'imposition continue du blocus au peuple palestinien, la poursuite des travaux d'implantation des colonies de peuplement et la construction du mur de séparation raciste.

Ce douloureux anniversaire arrive à un moment où la ville d'Al-Qods al-Charif endure une situation des plus rudes à cause du blocus asphyxiant -imposé par Israël à travers les barrières militaires, le mur de séparation raciste – , étranglant la ville sainte et interdisant aux fidèles d'accéder à leurs lieux religieux pour accomplir leurs prières ; en plus des tentatives effrénées d'Israël de judaïser la ville sainte en agressant ses sanctuaires, ses institutions nationales et en se saisissant des maisons des palestiniens pour vider la ville de ses habitants autochtones et faire ainsi place aux étrangers.

L'OCI réaffirme de nouveau, à l'occasion de cet anniversaire, que la ville d'Al-Qods et l'intégrité de ses sanctuaires revêtent une importance particulière pour l'instauration de la sécurité et de la paix dans la région et qu'Israël porte l'entière responsabilité, vis-à-vis du monde islamique en particulier et de la Communauté internationale en général, quant à la protection de tous les lieux saints se trouvant sous son occupation et à la garantie de la liberté de culte. Israël doit se conformer aux conventions et accords internationaux, notamment la 4^{ème} convention de Genève prohibant la profanation par l'Etat occupant des lieux saints ou la privation des fidèles d'y accéder pour accomplir leurs prières.

Devant les agressions israéliennes contre la Mosquée bénie d'Al-Aqsa, l'OCI, dont la question d'Al-Qods et de la Palestine est la raison de création, prie la Communauté internationale de contraindre Israël à respecter et à protéger les sanctuaires islamiques et prévient que toute atteinte à la bénie mosquée d'Al-Aqsa et autres lieux saints aura chez les fidèles musulmans de par le monde des répercussions désastreuses dont on ne peut prévoir le danger pour la paix et la sécurité internationales. A cet égard, l'OCI appelle la Communauté internationale à œuvrer sérieusement à la tenue d'une conférence internationale pour l'instauration de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient garantissant le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods al-Charif comme capitale.

A l'occasion de cet anniversaire, l'OCI réaffirme la position constante de la Oumma islamique sur l'arabité et l'islamité de la ville d'Al-Qods et renouvelle son appel aux Etats membres à continuer à fournir l'aide, sous toutes ses formes, au juste combat du peuple palestinien pour la liberté et l'indépendance.

Djeddah, le 21 août 2006